



SINP

Système d'information
sur la Nature et le Paysage



Habilitation des plateformes régionales du SINP Thématique « Occurrences de taxon »

Formulaire d'habilitation

Version 1.0 – Version validée du 04/06/18

Plateforme régionale Île-de-France

Dossier d'habilitation transmis le 22/02/2019

1 Introduction

Ce formulaire est utilisé dans le cadre de la procédure d'habilitation des plateformes régionales du SINP. Les grands principes de cette procédure sont décrits dans la note « Habilitation des plateformes régionales du SINP Thématique « Occurrences de taxon » - Principes de l'habilitation¹ ».

Pour rappel, voici quelques éléments constitutifs de la procédure d'habilitation.

L'habilitation concerne aujourd'hui uniquement les plateformes régionales SINP pour la thématique « occurrence de taxon ». **La plateforme régionale SINP est le dispositif régional habilité qui assure l'animation des réseaux acteurs et repose sur des outils permettant le partage des données selon les principes du protocole SINP.**

L'habilitation est une démarche constructive et incitative permettant de faire avancer le SINP de manière collective. Elle est accordée pour une durée déterminée, définie lors de l'instruction du dossier en fonction des éléments apportés. L'habilitation peut être conditionnée et accompagnée de recommandations dans le cas de non-remplissage de certains critères. Elle est révisée périodiquement, au maximum tous les 3ans.

Le dossier d'habilitation est porté par la DEAL/DREAL/DRIEE et, le cas échéant, son co-pilote. Il construit au niveau régional de manière partenariale (acteurs de la plateforme régionale, porteur de la plateforme nationale, producteurs de données).

Ce formulaire d'habilitation est composé :

1. d'une présentation générale du dispositif régional
2. d'un ensemble de critères d'habilitation,
3. d'une annexe technique spécifiant de manière structurée certains aspects de la plateforme

¹ Lien URL vers la note de correspondante



Le non-remplissage de certains critères n'est pas forcément bloquant pour l'habilitation d'une plateforme. En effet, une plateforme qui a une dynamique qui va dans le sens de SINP et des objectifs en cohérence avec les différents critères d'habilitation sera habilitée SINP.

Pour chaque critère, il est attendu une **réponse unique au critère** présenté dans le titre (**une seule réponse acceptée** = oui, partiellement ou non), **ainsi qu'une description argumentée de l'état et de la dynamique existante** sur le critère correspondant. Des pièces complémentaires seront parfois demandées (ex : charte régionale, standard régional...). Pour faciliter la lisibilité du dossier, merci de favoriser le partage de schéma dans les réponses aux critères.

NB : Des éléments génériques peuvent être utilisés par les plateformes régionales qui auront basé leur architecture régionale sur l'outil GINCO²

Voici le **tableau récapitulatif** des critères d'habilitation :

N°	Résumé	Critère
1	Comités	La plateforme a formalisé une gouvernance par le biais de comité(s)
2	Charte	La plateforme a mis en place une charte régionale compatible avec le protocole SINP
3	Pérennité	La pérennité organisationnelle (animation, coordination) et technique (outils) de la plateforme est assurée
4	Périmètre	La plateforme anime un réseau d'acteurs sur la totalité de la région et sur différents groupes taxonomiques
5	Intégration	La plateforme intègre les données de producteurs régionaux et infra-régionaux en apportant des outils et services à ses acteurs
6	Métadonnées	La plateforme s'assure de la production, la gestion et la mise à disposition de métadonnées dans le SINP
7	Référentiels	La plateforme gère des attributs correspondant à ceux des standards SINP et prend en compte les référentiels utilisés dans le SINP
8	Échanges	La plateforme échange ses données avec la plateforme nationale
9	Communication /diffusion	La plateforme respecte les conditions de communication et de diffusion des données décrites dans le protocole SINP
10	Traçabilité	La plateforme s'assure de la traçabilité des données en lien avec les producteurs de données
11	Validation	La plateforme organise la validation scientifique des données
12	Organismes	La plateforme contribue à la valorisation et au référencement des organismes du SINP

À titre indicatif, il faut savoir que la constitution du dossier d'habilitation peut prendre entre 0,5 et 2 jours de travail en fonction de la complexité de système à décrire.

Le dossier d'habilitation devra être déposé par courriel à l'adresse suivante : sinp@mnhn.fr. Un seul dossier d'habilitation peut être présenté par région. L'instruction du dossier se fera dans les 2 mois suivants la date du dépôt du dossier. Cette instruction fera intervenir le comité d'habilitation, et plus particulièrement une instance d'instruction issue de ce comité. La DEB est responsable de l'avis final sur l'habilitation de la plateforme.

Pour plus d'information concernant la procédure d'habilitation, merci de contacter l'adresse suivante : sinp@mnhn.fr.

² Lien URL vers la note correspondante



SINP

Système d'information
sur la Nature et le Paysage



Table des matières

1 Introduction.....	1
2 Suivi de la procédure.....	3
2.1 Dépôt du dossier.....	3
2.2 Instruction du dossier.....	3
2.3 Habilitation de la plateforme.....	3
3 Présentation de la plateforme régionale.....	4
3.1 Dynamique actuelle du SINP.....	4
3.2 Responsabilité de la plateforme.....	4
3.3 Pilotes régionaux du SINP - DREAL/DEAL/DRIEE et co-pilote éventuel.....	4
4 Critères d'habilitation « GOUVERNANCE ».....	5
5 Critères d'habilitation « DONNÉES ».....	9
Annexe 1 - Organisation de la gouvernance régionale.....	17
Annexe 2 – Organisation des réseaux de connaissance.....	19
Annexe 3.1 – Description des outils de la plateforme.....	20
Annexe 3.2 – Fonctions des outils de la plateforme.....	21
Annexe 3.3 – Interface(s) avec le téléservice et la plateforme nationales.....	22
Annexe 4 – Résumé des critères d'habilitation.....	23



2 Suivi de la procédure

2.1 Dépôt du dossier

Partie à remplir par le porteur régional du dossier d'habilitation

Référent régional sur le dossier d'habilitation (Nom)	DRIEE/SNPR – Magali Girard, Chargée de mission nature
Date de dépôt du dossier	22/02/19
Liste des pièces jointes au dossier (descriptif et nom du fichier)	<p>0-Liste des annexes (0_Habilitation_PF_IDF_Liste_annexes.pdf)</p> <p>1-Note et schéma d'organisation du SINP en Ile-de-France (1_Plaquette_SIP_IDF_V2019-02.pdf)</p> <p>2-Documents relatifs à CETTIA (base de données et outils associés) 2.1-Charte de l'outil CETTIA (2-1_CharteCettiaIDF.pdf) 2.2-Statistiques relatives à l'outil CETTIA (2-2_StatsCettiaIdf-SINP.pdf) 2.3-Cartographie des lacunes de prospection CETTIA (2-3_carto_lacunes_prospection_CETTIA.pdf) 2.4-Processus général de validation dans CETTIA (2-4_ProtocolValidationDonneesCettia.pdf) 2.5-Processus de validation des données insecte par le référent thématique OPIE (2-5_Notice_schema_grille_validation_SINP-IDF_opie_janv-2016.pdf) 2.6-Formats de données CETTIA et correspondances standard DEE (version provisoire) (2-6_CETTIA-Standard-DEE_V1prov.pdf)</p> <p>3-Documents relatifs à FLORA (base de données et outils associés) 3.1-Charte CBNBP de contribution à la base de données FLORA (3-1_Charte_CBNBP.pdf) 3.2-Processus de validation des données dans FLORA (3-2_Validation_Taxo_Flora_2017 V11.pdf) 3.3-Formats de données FLORA et correspondances standard DEE (3-3_Croisement Formats_CBNBP-DEE_IDF.pdf)</p>

2.2 Instruction du dossier

L'instruction du dossier sera organisée dans les 2 mois suivant la date du dépôt du dossier

Partie à remplir par le responsable de l'instruction

Responsable de l'instruction	
Date d'instruction du dossier	



Avis du comité d'habilitation	FAVORABLE / DÉFAVORABLE
Compléments généraux sur l'avis	
Date de remise de l'avis	

2.3 Habilitation de la plateforme

La DEB à la responsabilité de l'habilitation de la plateforme régionale du SINP

Partie à remplir par la DEB

Décision d'habilitation Conditions d'habilitation et recommandations Date de la décision	Plateforme habilitée / plateforme non habilitée
--	--

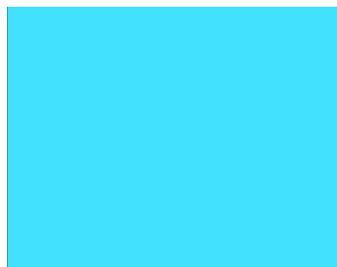
3 Présentation de la plateforme régionale

Nom de la région (au 1 ^{er} janvier 2016)	Ile-de-France
--	---------------

3.1 Dynamique actuelle du SINP

Quelle est la dynamique générale actuelle du SINP dans votre région ?

Dynamique générale <i>une croix max</i>	Description générale de la dynamique
Préfiguration	<p>Malgré le fait que certains aspects de l'organisation et du fonctionnement ne soient pas complètement conformes à ce qui est défini dans le protocole national, la dynamique peut être qualifiée de fonctionnelle.</p> <p>Le pilotage par la DRIEE avec un co-pilotage de la Région sont en place, une équipe projet assure une animation et une mise en œuvre coordonnées du SINP au niveau régional (DRIEE, Région, équipe de l'ARB-îdF, CBNBP). L'équipe opérationnelle de l'ARB s'est vue confier l'animation transversale du réseau d'acteurs et de la mise en œuvre, les 2 bases de données régionales (faune et flore) sont administrées (ARB et CBNBP) et alimentées en données partagées par un nombre important et croissant de producteurs de données, des instances de pilotage et/ou suivi du fonctionnement des outils de saisie, gestion, partage et diffusion des données (CETTIA, FLORA et les outils rattachés) fonctionnent.</p> <p>A noter que, malgré une réelle dynamique des acteurs autour des outils et</p>
En construction	
Partiellement fonctionnelle	
Relance	
Réorganisation	
Fonctionnelle	



du partage des données par le biais de ces outils, il manque encore un comité de suivi régional (CSR) dédié au SINP, qui doit être mis en place prochainement. Par ailleurs, le CSRPN n'est actuellement pas sollicité spécifiquement régulièrement faute de besoin spécifique identifié, mais est tenu informé de la dynamique en cours et peut être sollicité en cas de besoin.

Voir plaquette de présentation du SINP IDF en annexe.

3.2 Responsabilité de la plateforme

Quelles missions assure actuellement la plateforme régionale ?

	Missions assurées <i>Oui, partiellement, non</i>	Commentaires <i>Décrire en quoi la mission est assurée ou non. Si « partiellement assurée », décrire ce qui n'est pas assuré</i>
Organiser les acteurs	oui	Organisation et description du rôle de chacun validée et diffusée (site internet de la DRIEE). Animation des réseaux d'acteurs impliqués ou concernés.
Consolider les données et métadonnées	Partiellement	Les données partagées par les producteurs sont consolidées au sein de 2 bases de données régionales (faune et flore). Le volet métadonnées est en cours de consolidation.
Partager les données et métadonnées	Partiellement	Des outils de visualisation des données en ligne et des fonctions d'extraction sont disponibles. Le volet métadonnées est en cours de consolidation
Proposer des normes (standard, ref sensi)	Partiellement	À ce jour, il existe un outil de saisie en ligne (qui permet de cadrer les formats) et la fourniture de formats d'import pour permettre ou faciliter l'intégration des données déjà détenues dans des bases de données tierces. Il n'y a pas de standard régional de données unifié (Données Sources Régionales) du fait de l'utilisation et de la coexistence de deux bases de données (faune et flore) et d'outils aux formats et usages initialement différents. Les échanges de données avec la plateforme nationale ont bien lieu au format DEE. Il n'existe pas non plus à ce jour de référentiel régional de données sensibles validé, même si des pratiques ont été mises en places pour protéger les données jugées sensibles par les utilisateurs et/ou le collectif des utilisateurs et/ou les gestionnaires

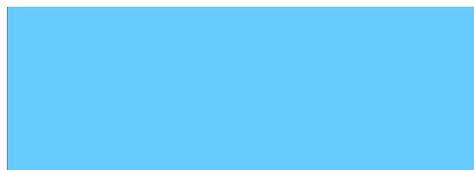


SINP

Système d'information
sur la Nature et le Paysage



		des bases/de la plateforme.
Partager les expériences	oui	<p>2 lieux d'animation liées aux 2 bases de données régionales et outils associés existent (copil CETTIA et réseau des correspondants du CBNBP pour l'alimentation de la base de donnée FLORA) et permettent les échanges de pratiques et d'expériences, des réflexions collectives sur l'amélioration des outils, par exemple sur les modes de validation des données. Des formations sont également régulièrement organisées par l'ARB, à destination des utilisateurs (associations, collectivités...) pour la prise en main de l'outil CETTIA, de plus en plus largement utilisé.</p> <p>Les travaux au sein de l'équipe projet régionale permettent les échanges entre les administrateurs des 2 outils.</p>
Valoriser les producteurs	oui	<p>Les données diffusées comportent le nom du producteur. Le partage et la diffusion des données naturalistes au sein des différents outils liés au SINP et aux observatoires régionaux ou à l'occasion d'évènements organisés par différents acteurs (conférences, rencontres naturalistes de l'ARB...) permet de rappeler régulièrement et autant que possible le fait que cette connaissance existe et peut être valorisée grâce aux producteurs de données, nombreux, qui partagent leurs données.</p>
Améliorer la connaissance	oui	<p>L'échange, le partage et la diffusion des données dans le cadre de la plateforme régionale permettent d'améliorer la connaissance qu'ont les acteurs de la biodiversité sur le territoire. La publication de Listes rouges régionales est un bon exemple de valorisation concrète des données, de leurs producteurs et des outils mis en place pour le partage de ces données, au profit d'une meilleure connaissance de la biodiversité régionale. La vision globale disponible permet également de cibler les efforts de prospection et d'amélioration de la connaissance sur les secteurs où cette connaissance est lacunaire ou insuffisante. Ainsi par exemple, une analyse par mailles au sein de l'outil CETTIA permet d'identifier le niveau de prospection et de connaissance et les lacunes par secteur du territoire. Il en ressort qu'en prenant en compte les données postérieures à 2007, seules 5 % des mailles de 2X2 km n'ont fait l'objet d'aucune donnée (aucune prospection). Cf carte illustrative en annexe. De même, l'exploitation de la</p>



base de données FLORA permet de conclure qu'en considérant les données postérieures à 2000, l'ensemble des mailles 5X5 km permettent une connaissance de la flore vasculaire à 60 % au moins.

3.3 Pilotes régionaux du SINP - DREAL/DEAL/DRIEE et co-pilote éventuel

Qui sont les pilotes et co-pilotes du projet SINP dans votre région ?

Nom et Prénom	Organisme
GIRARD Magali	DRIEE
BARTH Franz	Région Ile-de-France

4 Critères d'habilitation « GOUVERNANCE »

N°1	La plateforme a formalisé une gouvernance par le biais de comité(s)
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un comité de suivi régional (CSR) qui assure le suivi du projet au niveau régional (organisation régionale, mise en œuvre des fonctions du SINP, support aux adhérents) Associer le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Celui-ci assure la responsabilité scientifique du SINP en région (modalités de validation des données, définition des référentiels de sensibilité...) 	
Réalisation du critère	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p>Complétez le tableau en annexe 1 et décrivez ici la dynamique générale de la gouvernance du projet SINP dans votre région.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation régionale active permettant le suivi de la mise en œuvre et la mobilisation des principaux acteurs de cette mise en œuvre : équipe projet resserrée (DRIEE, CRIF, ARB, CBNBP) se réunissant selon les besoins, avec élargissement aux référents thématiques si besoin. - Comité de suivi régional en sommeil, à réactiver sous une forme réactualisée. <p>Néanmoins il existe une gouvernance et une animation dédiées aux dynamiques en place autour de chacun des 2 outils constitutifs de la plateforme : copil CETTIA se réunissant annuellement, intégrant largement la communauté de contributeurs au SINP d'une part, et animation du réseau des correspondants du CBNBP, qui sont les principaux contributeurs réguliers sur la flore et la fonge.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CSRPN actuellement peu sollicité (du fait de l'actualité SINP régionale principalement saisi pour information) mais principe acté de sa sollicitation en fonction des besoins en appui et pour avis sur les 	



sujets pertinents.

Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable / défavorable

Commentaires :

Clarifications attendues :

N°2	La plateforme a mis en place une charte régionale compatible avec le protocole SINP
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> Faire apparaître dans la charte régionale SINP le mode d'organisation et de fonctionnement régionaux notamment concernant les règles de communication et diffusion des données Faire référence au protocole SINP dans sa dernière version (compatibilité) 	
Réalisation du critère	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p>Décrivez la dynamique autour de la charte régionale, notamment les modalités de constitution de la charte et l'adhésion à cette charte. Spécifiez si les règles de communication et de diffusion respectent le protocole SINP. Joignez la charte (lien URL ou version numérique).</p> <p>Pas de charte régionale SINP formalisée à ce jour même si un premier travail à ce sujet avait été mené sans aboutir il y a quelques années. Cependant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une charte selon les mêmes principes régit le fonctionnement de l'outil CETTIA et les modalités de partage des données associées à cet outil, établie en lien avec le Copil CETTIA (globalement compatible avec les principes du protocole SINP). Une récente charte régit le partage des données dans le cadre de la BD FLORA (élaborée par le CBNBP, compatible avec les principes du droit de la donnée et les grands principes du protocole SINP). <p>→ Des réflexions et travaux techniques sont en cours et prévus au niveau de l'équipe projet en vue de formaliser et faire converger les pratiques existantes et les dispositions des chartes « thématiques » existantes (engagements réciproques des producteurs et de la plateforme, modalités de diffusion des données, par la plateforme, etc.). Cela devrait permettre de définir les bases « techniques » d'une future charte SINP Île-de-France.</p>	



SINP

Système d'information
sur la Nature et le Paysage



Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable / défavorable

Commentaires :

Clarifications attendues :



N°3	La pérennité organisationnelle (animation, coordination) et technique (outils) de la plateforme est assurée
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une animation régionale permettant la mobilisation des acteurs du territoire, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. • Assurer la pérennité de l'animation et de la coordination de la plateforme • Vérifier la stabilité et la durabilité des dispositifs de gestion de la connaissance (financement, ETP...) • Si nécessaire, utiliser les services proposés par le SINP (GINCO, outil de saisie...) 	
Réalisation du critère	
<p>X Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé)</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p><i>Décrivez les ressources disponibles pour la coordination, l'animation et le maintien du dispositif régional.</i></p> <p>Pérennité organisationnelle : globalement assurée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage régional assuré par la DRIEE avec le co-pilotage de la Région Île-de-France ; - Animation et coordination régionale du SINP et notamment animation transversale des têtes de réseaux de producteurs de données confiée à l'équipe opérationnelle de l'ARB (ARB-IAU) ; - Administration des 2 BDD SINP régionales (FLORA pour la flore et la fonge et CETTIA pour la faune) et gestion des outils associés (outils de diffusion / saisie / import / export de données) par le CBNBP d'une part et les équipes de l'ARB d'autre part) ; - Des conventions de partenariat et/ou financières existent entre la DRIEE/la Région/l'ARB-IAU d'une part et les référents sur certaines thématiques (assurant un rôle d'animation auprès d'un réseau d'acteurs et/ou une responsabilité dans la validation des données). <p>Pérennité technique : Elle est globalement assurée.</p> <p>Les outils et serveurs informatiques hébergeant les données, constitutifs de la plateforme sont des outils régionaux, gérés sous la responsabilité des 2 gestionnaires : le CBNBP et l'équipe opérationnelle de l'ARB (ARB-IAU).</p> <p>La base de données régionale faune et l'outil CETTIA sont hébergés sur un serveur de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (dont le département biodiversité est l'équipe opérationnelle de l'ARB).</p> <p>L'outil CETTIA a été développé par un prestataire indépendant (qui continue à assurer les développements nécessaires au fil du temps dans le cadre d'une convention avec l'ARB), mais ce sont les équipes de l'ARB qui en assurent l'administration quotidienne. Celles-ci assurent également le travail technique de gestion des données et de la plate-forme (animation, exports, imports), avec la contribution d'un réseau de partenaires impliqués, notamment les référents thématiques (en particulier validation). Certains de ces partenaires interviennent de manière bénévole, d'autres dans le cadre de leurs missions ou de missions confiées par la DRIEE ou le CRIF. Le fonctionnement de la plateforme bénéficie également de la contribution de nombreux producteurs de données qui saisissent les données et contribuent à la validation (validation par les pairs</p>	



directement sur l'outil).

La base de données Cettia îdF bénéficie d'un système de double sauvegarde, assuré d'une part par le prestataire qui développe la base, et d'autre part par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France (IAU îdF) dont l'ARB îdF est le département biodiversité. La base est sauvegardée sur un serveur dédié : 4 copies sont conservées concomitamment, une à J-1, une à J-3, une à J-7 et une à J-30.

La base de données Flora et les outils associés (site web et SGBD Oracle) sont hébergés sur l'infrastructure du MNHN et font l'objet de sauvegardes. La maintenance du SGBD est assurée par un prestataire extérieur au MNHN, celle du site web par l'équipe DSI du MNHN. L'outil CARDOBS utilisé pour la saisie de données Web et Mobile est géré par Patrinat sur le même serveur ORACLE que Flora. Les outils de saisie de données d'habitat (Tablette PC et applications ACCESS) sont gérés par le CBNBP et les données sont centralisées sur la base Flora.

L'administration des données (saisie, intégration, extraction) est assurée par l'équipe SI du CBNBP. L'évolution technique du système est aussi réalisée en interne.

Les contributions extérieures intégrées à la base proviennent de la base de données Cettia en premier lieu, du réseau de correspondants du CBNBP, de l'INPN dans le cadre des échanges de données entre plateformes et d'autres contributeurs directs comme par exemple la SFO. Il est prévu un accroissement du volume d'intégration lié au dépôt légal. Certaines données de correspondants du CBNBP parviennent sous forme papier (bordereaux à saisir) ou par saisie directe mobile et web via CARDOBS.

La plus importante contribution en données reste issue de l'activité interne du CBNBP. Outre les données de terrain, cela comprend une activité de saisie de bibliographie, réalisée en interne.

La validation des données est effectuée par des botanistes du CBNBP dont une partie directement sur Cettia (pour les données en provenant).

Les extractions de données sont accordées à tous les demandeurs si la demande est jugée pertinente. Les extractions de données sont aussi proposées pour toutes les demandes adressées au COPIL Cettia.

A noter : ces services liés à Flora sont assurés sur l'ensemble du territoire d'agrément du CBNBP, qui concerne quatre régions: IDF, Bourgogne, Centre-Val de Loire et Grand-Est.

Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable / défavorable

Commentaires :

Clarifications attendues :



N°4	La plateforme anime un réseau d'acteurs sur la totalité de la région et sur différents groupes taxonomiques
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> • Définir clairement le périmètre géographique de la plateforme, notamment les espaces littoraux et marins. Ce périmètre peut concerner le territoire métropolitain ou l'outre-mer (département, région et collectivités d'outre-mer). • Définir clairement le périmètre taxonomique. Ce périmètre peut prendre en compte des espèces observées en milieux terrestre, aquatique et marin. 	
Réalisation du critère	
<p>X Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé)</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p>Remplissez le tableau de l'annexe 2 et décrivez ici la dynamique générale autour des réseaux d'acteurs</p> <p>La plateforme régionale prend en charge les données de l'Île-de-France tous taxons, partagées par l'ensemble des acteurs qui le souhaitent. Les réseaux d'acteurs sont mobilisés grâce à des têtes de réseaux (souvent thématiques), et notamment sous la responsabilité de référents thématiques. L'animation globale de ces têtes de réseaux et plus largement une assistance et un appui aux acteurs « hors réseaux » qui sont demandeurs est assurée par les équipes de l'ARB.</p> <p><u>Périmètre géographique</u> : Région Île-de-France (qui n'est concernée que par des espaces continentaux)</p> <p><u>Périmètre taxonomique</u> : Prise en charge technique possible de l'ensemble des taxons de faune, flore et fonge. Les groupes taxonomiques bénéficiant d'un référent thématique identifié (avec une intervention plus ou moins étendue selon les thématiques) sont : flore, fonge, insectes, chiroptères, amphibiens et reptiles, oiseaux. Sur les autres groupes, une expertise est sollicitée ponctuellement en cas de besoin.</p>	
<i>Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction</i>	
<i>Avis de l'instructeur : favorable / défavorable</i>	
<i>Commentaires :</i>	
<i>Clarifications attendues :</i>	



5 Critères d'habilitation « DONNÉES »

N°5	La plateforme intègre les données de producteurs régionaux et infra-régionaux en apportant des outils et services à ses acteurs
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'intégration de données à travers un certain nombre d'outils et de services (standard régional compatible avec le standard national, accompagnement dans la standardisation, rapport de conformité, outil de saisie...) 	
Réalisation du critère	
<p>X Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé)</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p>En lien avec l'annexe 3, décrivez ici la dynamique générale autour de l'intégration (dont accompagnement des producteurs). Joignez le standard régional s'il existe (lien URL ou version numérique).</p> <p>L'intégration des données des producteurs régionaux et infra-régionaux est rendue possible par des outils et un accompagnement mis à leur disposition par la plateforme régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> la BD CETTIA est dotée d'un outil de saisie en ligne tous taxons à disposition sur inscription simple, d'une fonction permettant des imports semi-automatisés des données transmises lorsqu'elles sont au format attendu (format d'import globalement compatible DEE modulo quelques écarts) ; un accompagnement à la mise au format est assurée par les gestionnaires de la BD le cas échéant. FLORA : au-delà de l'intégration en interne des données produites par les agents du CBNBP, réalisation de l'import automatisé ou de l'intégration manuelle des données transmises par le réseau des correspondants selon format standardisé compatible SINP, et intégration annuelle (fréquence cible) de toutes les données flore et fonge saisies dans Cettia. Pour les petits producteurs de fichiers, la mise aux normes du format n'est pas exigée et le CBNBP s'adapte au format fourni, y compris les tableaux croisés, et assure la conversion. Une saisie web et mobile est depuis peu également offerte par l'intermédiaire de l'outil CARDOBS. 	
Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction	
Avis de l'instructeur : favorable / défavorable	
Commentaires :	
Clarifications attendues :	



N°6	La plateforme s'assure de la production, la gestion et la mise à disposition de métadonnées dans le SINP
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise à disposition des métadonnées à la plateforme nationale Associer les métadonnées à toute communication, partage et diffusion de données 	
Réalisation du critère	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p>En lien avec l'annexe 3, décrivez la dynamique existante autour des métadonnées (production, partage, échange avec le niveau national, mise à disposition lors de la communication des données, compatibilité au standard).</p> <p>Les outils ne permettent pas à ce jour de gérer et visualiser des métadonnées exactement au sens SINP du terme (selon le standard SINP).</p> <p>Pour les données faune, les métadonnées sont saisies manuellement sur le site de l'INPN en renseignant la fiche correspondante (cadre d'acquisition et/ou dispositif de collecte), qui génère un identifiant de métadonnées qui est associé manuellement aux données lors de l'export vers l'INPN. Ceci est réalisé au moment de la préparation des transmissions de lots de données à la plateforme nationale.</p> <p>Les métadonnées ne sont pas encore générées de manière automatique lors de la saisie de la donnée en fonction de l'étude, de la structure et de l'observateur... C'est en réflexion. Mais de fait, la plate-forme gère et met à disposition des éléments de type métadonnées, même si actuellement pas au standard SINP, puisqu'elle permet de renseigner par lot de données saisies ou importées : l'étude concernée, les commanditaires et le contenu de l'étude, la structure associée à un observateur, le cas échéant le protocole utilisé, etc.</p> <p>Pour les données flore et fonge, les éléments de type métadonnées ont été restructurés dans Flora pour être plus facilement échangeables avec le site de l'INPN. Néanmoins, l'enregistrement des fiches de métadonnées par jeu de données sur le site de l'INPN n'est pas réalisé car difficilement réalisable manuellement à cause du volume de données concernées. Une synchronisation automatique avec le site de métadonnées est envisagée pour permettre le rapatriement d'un identifiant de métadonnées. Hormis l'auteur de la donnée et son organisme, les métadonnées ne sont actuellement pas restituées ni sur le site web de visualisation, ni dans les extractions.</p>	
Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction	
Avis de l'instructeur : favorable / défavorable	



SINP

Système d'information
sur la Nature et le Paysage



Commentaires :

Clarifications attendues :



N°7	La plateforme gère des attributs correspondant à ceux des standards SINP et prend en compte les référentiels utilisés dans le SINP
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> Assurer une correspondance avec les informations obligatoires présentées dans les standards SINP Assurer une correspondance avec les référentiels et nomenclatures utilisés dans le SINP Gérer autant que faire se peut des données compatibles avec les informations recommandées et facultatives des standards du SINP 	
Réalisation du critère	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement (<i>dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé</i>) <input type="checkbox"/> Non	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p><i>En lien avec l'annexe 3, décrivez la correspondance que la plateforme assure avec le SINP (correspondance avec les éléments obligatoires, recommandés et facultatifs du SINP, correspondance avec les référentiels et nomenclatures)</i></p>	
<p>Métadonnées : Les outils ne permettent pas à ce jour de gérer et visualiser des métadonnées conformes au standard SINP. Mais de fait, la plate-forme gère et met à disposition des attributs de type métadonnées, puisqu'elle permet de renseigner par lot de données saisies ou importées : l'étude concernée, les commanditaires et le contenu de l'étude, la structure associée à un observateur, le cas échéant le protocole utilisé... Cf critère no 6 relatif aux métadonnées.</p>	
<p>Données : L'objectif de pouvoir produire automatiquement et gérer des données au format DEE n'est pas loin de pouvoir être atteint, mais l'analyse précise des écarts et l'identification des mesures à mettre en œuvre pour l'atteindre, en prenant également en compte d'autres fonctions assurées par les outils de la plateforme (qui ne sont pas que des « outils SINP ») sont en cours.</p> <p>CETTIA : l'outil CETTIA (base de données et fonctionnalités associées) n'est pas uniquement un outil SINP. Il a été développé pour répondre à différents besoins et est également utilisé comme outil propre par certains producteurs de données. Cela génère des besoins pluriels (notamment en termes de formats de données) qui rendent difficile l'adoption unique d'un format « DEE SINP »-compatible. Par contre, lors de la transmission de jeux de données à la plateforme nationale, celles-ci sont bien converties au format DEE grâce à un script informatique automatique et si besoin des ajustements manuels permettant de réaliser la correspondance entre champs.</p> <p>Cettia permet aux utilisateurs d'exporter ou recevoir des extractions de données sous différents formats (ce qui leur permet de les exploiter plus facilement selon le système de gestion ou stockage de données qu'ils utilisent), comme l'ancien format « INPN », le format SERENA, le format CBNBP. L'existence de l'identifiant unique permet de gérer cette situation sans trop de difficultés. La version 2 de l'outil CETTIA en cours de</p>	



SINP

Systeme d'information
sur la Nature et le Paysage



déploiement permet également les exports automatiques au format DEE, même si à ce stade tous les champs ne sont pas encore complètement renseignés. Cela donne une perspective court-moyen terme de se rapprocher de l'objectif.

FLORA : l'outil FLORA est l'outil interne du CBNBP (commun à plusieurs régions du territoire d'agrément). C'est le système historique du CBNBP qui a déjà connu plusieurs générations technologiques depuis 25 ans. Son format interne existait bien avant le SINP, il a été adapté pour répondre aux besoins du SINP. Si rapprocher le format interne de Flora du format SINP est de nature à améliorer la gestion de certains attributs, une convergence complète n'est pas compatible avec d'autres usages du système.

De même que pour CETTIA, lors de la transmission de jeux de données à la plateforme nationale, celles-ci sont bien converties au format DEE grâce à un script informatique automatique permettant de réaliser la correspondance entre champs.

Cette situation implique que lors des extractions ou exports de données à partir des outils de la plateforme régionale, les données puissent être récupérées selon des formats différents du standard DEE. L'identifiant unique permet cependant de toujours bien identifier de quelle donnée il s'agit.

Voir les annexes permettant de visualiser les formats utilisés au niveau régional et leur correspondance avec le standard DEE.

Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable / défavorable

Commentaires :

Clarifications attendues :



N°8	La plateforme échange ses données avec la plateforme nationale
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> • Échanger avec la plateforme nationale les données élémentaires d'échange complètes avec leur précision géographique maximale disponible dans le SINP, a minima, de manière annuelle. • Définir les interfaces entre la plateforme régionale et la plateforme nationale (cf. Annexe 3.3) • Utiliser le format standard DEE pour partager les données entre plateformes 	
Réalisation du critère	
<p>X Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé)</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p><i>En lien avec l'annexe 3, décrivez les procédures de partage de données avec la plateforme nationale et le suivi relatif à cette mise à disposition. Décrivez également le nombre de données disponibles au niveau de la plateforme régionale et le nombre de données partagé avec la plateforme nationale.</i></p>	
<p>À ce jour, 2 points de contact entre la plateforme régionale et la plateforme nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - données faune : CETTIA géré par les équipes de l'ARB - données flore et fonge : FLORA, géré par les équipes du CBNBP. <p>Le cas échéant, les jeux de données mixtes faune-flore transitent par l'outil CETTIA, qui transmet les données flore à FLORA avant de remonter au niveau national.</p> <p>Ce choix provient d'une volonté de mutualisation des moyens (valorisation des outils existants). Le passage à un seul point de contact ne nous apparaît pas être le chantier prioritaire parmi les améliorations des fonctionnalités de la plateforme car cela demanderait des moyens supplémentaires pour le stockage de données et la gestion de bases de données (et ce en période de restriction de moyens alors que d'autres développements restent à faire et que l'activité globale autour de ces outils et de la dynamique du partage des données sont en augmentation).</p>	
<p>Entre la plateforme nationale et l'outil CETTIA (données faune), un premier échange a eu lieu en 2017 et un second en 2018.</p>	
<p><u>Pour le flux du régional vers le national,</u> la transmission fonctionne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un script a permis d'automatiser la transformation du format de données de Cettia vers le format d'import de la plateforme nationale (DEE), ce qui a permis de gagner en efficacité et en pertinence. Il reste cependant encore quelques difficultés concernant les correspondances entre certains champs obligatoires du format DEE (par exemple donnée publique/privée) ; - la définition des lots de données et la saisie des métadonnées dans l'outil national (puisque les outils régionaux ne les gèrent pas de la même manière et pas encore automatiquement) sont encore très chronophages. 	
<p><u>Pour le flux du national vers le régional,</u> il reste une difficulté principale : la réticence à intégrer aux bases de données régionales des données transmises très incomplètes du fait de la faible standardisation de certaines données sources (notamment historiques) et de la perte importante d'information lors de la conversion en</p>	



DEE. Patrinat a indiqué travailler à l'amélioration de la situation et les futurs échanges devraient être plus satisfaisants. De même, certaines données sont transmises à une précision non satisfaisante.

Entre la plateforme nationale et l'outil FLORA (données flore) :

Historiquement, les échanges avaient lieu via la FCBN, donc pas d'échanges direct entre plateforme régionale et INPN. Les transmissions vers la FCBN se poursuivent, maintenant vers l'AFB qui a repris la coordination des CBN (un transfert prévu pour 2019 mais les modalités techniques doivent changer).

Il y a déjà eu 3 échanges avec l'INPN/Patrinat : 2014, 2016, 2017/2018. Seul le dernier avec un format compatible SINP et sans métadonnées (2 millions de données environ).

Les intégrations dans Flora des données en provenance de la plateforme nationale sont en cours (800 000 données environ).

Les données transmises par la plateforme régionale à la plateforme nationale sont complètes et avec leur précision géographique maximale disponible dans le SINP.

Fréquence : encore un peu tôt pour confirmer que cela fonctionnera effectivement ainsi mais la cible est un échange annuel.

Nombre de données disponibles au niveau de la plateforme régionale :

- faune : 963 000 données (déc 2018)
- flore et fonge : 2 millions de données (fin 2017)

Nombre de données ayant été partagées avec la plateforme nationale (export PF régionale vers PF nationale) :

- faune : 799 566 données (exportées en août 2018)
- flore et fonge : 2 millions de données (export fin 2017-début 2018)

En outre l'intégration des données fournies en 2017-2018 par la PF nationale (il y en a 800 000 rien que pour la flore) est en cours mais nécessite un gros travail (gestion formats, gestion doublons...).

Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable / défavorable

Commentaires :

Clarifications attendues :



N°9	La plateforme respecte les conditions de communication et de diffusion des données décrites dans le protocole SINP
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas diffuser les données sensibles précises (Obligation). • Définir les interfaces entre la plateforme régionale et le téléservice (cf. Annexe 3.3) • En association avec le CSRPN, implémenter, publier et transmettre à la plateforme nationale un référentiel de données sensibles sur les différents groupes taxonomiques existants, cohérent avec les notes méthodologiques nationales. • Proposer la visualisation et le téléchargement des données et métadonnées (avec formulaire de demande d'extraction notamment pour les données précises) • Proposer l'accès aux données à travers des API ou des webservices • Informer les producteurs et fournisseurs de données de l'utilisation qui sont faites de leurs données au moins une fois par an. 	
Réalisation du critère	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p>En lien avec l'annexe 3, décrivez la manière de gérer les données sensibles et leur communication. Indiquer le lien vers le référentiel de données sensibles régional. Indiquer le temps moyen de réponse à une demande d'extraction.</p> <p>Diffusion données sensibles :</p> <p>A ce jour il n'y a pas de liste de données sensibles régionale. Néanmoins la plateforme est dotée d'un certain nombre de mécanismes de gestion de la sensibilité.</p> <p>Dans le cadre de la dynamique associée à l'outil CETTIA, il a été mis en place une gestion de la sensibilité de manière ciblée / exceptionnelle et au cas par cas après avis collégial ou à l'initiative du producteur. L'outil CETTIA gère un attribut « donnée cachée » qui permet ainsi de diffuser certaines données, dites « cachées », de manière floutée à la maille 10X10 km. Donc il est possible de diffuser les données définies comme sensibles issues de la plateforme nationale à la maille 10X10 (c'est ce qui est réalisé actuellement), dans l'attente d'une formalisation de la liste régionale (réflexions initiées mais pas de concrétisation attendue avant 2020).</p> <p>Il n'y a pas de données sensibles pour la flore sur la liste nationale qui soit présente en Île-de-France et à ce stade il n'y a pas de référentiel régional de données sensibles pour la flore. L'outil Flora peut gérer la diffusion de données sensibles le cas échéant (c'est le cas pour certaines régions, notamment le Centre-Val de Loire) mais ce n'est aujourd'hui pas un sujet pour l'Île-de-France.</p> <p>Il est prévu de réaliser une analyse de ces pratiques actuelles, d'en tirer des règles explicites et si possible une liste régionale compatible avec les lignes directrices nationales (mais l'objectif est d'éviter de susciter des demandes pour une liste large qui risquerait de mettre à mal la logique actuelle de partage large des données, qui fonctionne plutôt bien).</p>	



L'accès aux données est possible :

- par visualisation en ligne (CETTIA et FLORA, selon des modalités propres à chaque outil) ;
- par téléchargement (CETTIA)
- par extraction à la demande (CETTIA et FLORA). A ce jour les demandes interviennent par mail et les extractions sont réalisées manuellement (CETTIA) / de manière semi-automatique, - ou, exceptionnellement, de manière manuelle (FLORA) ;
- par service WFS pour certaines catégories de taxons (FLORA). Les invasives sont ainsi librement consultables par flux WFS synchronisé avec la base (mis en place par le CBNBP suite à une demande correspondant à un besoin de la FREDON).

Concernant Cettia :

- Visualisation : Les données, dès lors qu'il n'y a pas eu de demande de floutage (à la saisie par l'observateur ou par le copil pour raisons de sensibilité), sont consultables à la maille 500X500 mètres par tous les utilisateurs inscrits (inscription simple) ou au maximum de précision géographique (généralement au point) par les membres du copil CETTIA sur l'outil d'exploration de Cettia. L'outil offre la possibilité de créer un périmètre au sein duquel on peut visualiser l'ensemble des données.
- Extraction : Les données sont mises à disposition sur demande, au degré maximum de précision disponible, à l'exception des données que l'observateur a choisi de masquer (pour des raisons de sensibilité liée au site ou à l'espèce), qui ne sont par défaut transmises qu'à la maille 10X10km. Dans le cas de présence de ces « données cachées » dans le jeu extrait, l'observateur (qui accepte d'être contacté en signant la charte de Cettia) est sollicité afin d'autoriser ou non un droit d'accès à sa donnée précise dans le cadre de l'extraction concernée. Jusqu'à présent, seule une demande d'extraction a été refusée (le périmètre a dû être revu car il n'était pas adapté à la demande). Un système d'extraction automatique existe, mais n'est pas rendu accessible aux non-administrateurs.
- Téléchargement : Chaque utilisateur peut extraire à volonté toutes ses données, et chaque responsable de « structure » peut exporter sans demande l'ensemble des données de sa structure.

Cf charte CETTIA en annexe.

Concernant FLORA :

- Visualisation : À la commune ou à la maille 5x5km par consultation en libre accès du site web. Donnée précise par consultation avec compte d'accès (login-mot de passe).
- Extraction : À la demande, au degré de précision maximal disponible, à divers types de maillages et périmètres. Le niveau de précision à la commune est rarement demandé. Le CBNBP se réserve toutefois le droit de ne pas accéder à la demande lorsqu'il juge cette demande abusive ou inadaptée à l'objectif demandé (ceci arrive rarement).
- WFS : données en libre accès à la précision maximale.

Information des producteurs de données :

Pas d'information individualisée de l'utilisation des données auprès des producteurs, mais :

- CETTIA : un bilan annuel des exports effectués est publié dans les « news » du site.



SINP

Système d'information
sur la Nature et le Paysage



- FLORA : aucun retour spécifique au producteur de données sur l'utilisation de ses données hormis la visualisation en ligne de ses données et un bilan annuel des exports effectuées dans le Rapport d'activités du CBNBP.

Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable / défavorable

Commentaires :

Clarifications attendues :



N°10 La plateforme s'assure de la traçabilité des données en lien avec les producteurs de données

Recommandation

- Mettre en place et promouvoir la production et la gestion des identifiants SINP (cf. note technique)
- Associer les identifiants SINP à toute communication, partage et diffusion de données et métadonnées.
- Promouvoir l'identification de l'origine de la donnée (publique/privée) et gérer cette information

Réalisation du critère

X Oui

Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé)

Non

Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère

En lien avec l'annexe 3, décrivez comment sont gérés l'identifiant SINP (production, partage) et les données publiques/privées

Il semble qu'on peut considérer que ce critère est rempli dans les grandes lignes (attribution de l'identifiant unique en place, attention portée à l'origine de la donnée pour y appliquer des règles de diffusion adaptées), même si sur ce dernier sujet certaines choses sont encore en cours de mise en place et certains flous juridiques perdurent, y-compris au niveau national.

Concernant l'identifiant unique SINP :

Cettia et Flora attribuent désormais un identifiant unique SINP de DEE pour chacune de leurs données. Ces identifiants sont associés à la donnée lors de toute communication, partage et diffusion.

Concernant l'identification de l'origine publique ou privée de la donnée :

- CETTIA : il n'y a pour le moment pas de champ dédié dans le format de la base de données CETTIA.

Actuellement, par défaut, une donnée est considérée comme privée (les données privées sont donc très majoritaires dans Cettia). Les champs « étude » et « structure » permettent de réévaluer le statut d'une donnée. Si l'étude à laquelle la donnée est associée est commanditée par un maître d'ouvrage public, la donnée est considérée comme publique. Si la donnée n'est pas associée à une étude, mais est associée à une structure, la donnée est considérée comme publique si la structure est elle-même publique.

Si cela est jugé nécessaire, il est possible de faire évoluer la base à court terme en y ajoutant un champ dédié « origine publique / privée ».

Le problème existera à terme surtout pour le stock de données. Les outils actuels permettent (ou permettront à court terme, sous réserve d'ajouter le champ dans le format géré par les outils) de gérer cette information si elle est fournie par le producteur de la donnée ou connue.

- FLORA : Le champ « origine publique/privée » existe et cette information est conservée et gérée sur chaque donnée. L'intérêt est très faible en pratique car presque toutes les données sont définies comme « publique »



SINP

Système d'information
sur la Nature et le Paysage



ou « indéfinie ». Les seules données notées privées sont des données historiques dont la diffusion avait été explicitement restreinte par le producteur.

Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable / défavorable

Commentaires :

Clarifications attendues :



N11°	La plateforme organise la validation scientifique des données
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>le CSRPN participe à la mise en place et à l'évaluation d'une procédure de validation scientifique des données au niveau régional, compatible avec les notes méthodologiques proposées dans le cadre du GT SINP « Validation ».</i> • <i>Mettre en place les outils et services nécessaires pour faciliter la validation scientifique au sein de la plateforme.</i> • <i>Partager le résultat de la validation scientifique lors du partage de données.</i> 	
Réalisation du critère	
<p>X Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Partiellement (<i>dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p><i>En lien avec l'annexe 3, décrivez les processus de validation scientifique des données en place. Joignez les ressources relatives aux méthodes de validation régionale s'ils existent.</i></p> <p>Des processus de validation existent (à ce jour non validés par le CSRPN), qui peuvent être différents selon les groupes taxonomiques et l'activité/la disponibilité des ressources humaines concernées (référents thématiques).</p> <p>De manière transversale, une modalité de validation « entre pairs » au sein de l'outil CETTIA est active et mobilise tout observateur utilisant l'outil et pouvant/souhaitant contribuer à la validation.</p> <p>De manière plus régulière (sous forme d'une veille plus systématique), des spécialistes qui assurent une mission de validation dans le cadre des travaux confiés à leur structure dans le cadre du SINP ou de l'observatoire régional de la biodiversité (CBNBP pour les données flore, OPIE pour les données insectes, ARB pour les données oiseaux). Pour d'autres groupes, des amateurs et spécialistes volontaires réalisent cette validation bénévolement, parfois dans le cadre d'un partenariat formalisé dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité (bénévoles de la SFO pour les données odonates, des bénévoles de la SHF pour les données reptiles et amphibiens, ornithologues et entomologues bénévoles très impliqués sur les données oiseaux et insectes).</p> <p>Par défaut, toute donnée importée ou saisie dans l'outil CETTIA est considérée comme valide. Chaque donnée peut être discutée par les utilisateurs de l'outil (commentaire ou question transmis automatiquement au producteur de la donnée), puis en fonction de la réponse et de la modification apportée, formellement validée ou invalidée. Seules les données identifiées comme problématiques sont discutées et font l'objet d'une validation formelle, ou d'une invalidation.</p> <p>Le statut de validation de la donnée (valide par défaut, en cours de discussion, validée explicitement, invalide) est indiqué dans la donnée au sein de la base de donnée et l'ensemble des données est visualisable. Dans les exports (et notamment l'export envoyé à la plateforme nationale), seules les données valides par défaut et validées explicitement sont présentes.</p> <p><i>Voir schéma en annexe pour les processus de validation des données dans CETTIA.</i></p> <p>Les données flore et fonge qui sont importées directement dans FLORA font actuellement l'objet d'une</p>	



validation selon les modalités suivantes : une étape de validation simple par un botaniste est opérée à l'intégration ou saisie de la donnée. Si c'est sa propre donnée, c'est à fin de vérification et de validation de la localisation. Si c'est une donnée provenant de l'extérieur du conservatoire, c'est la plausibilité de l'observation qui est évaluée à dire d'expert.

Par ailleurs, un module de validation en ligne existe sur la base de donnée FLORA. Celle-ci est accessible uniquement via un mot de passe. Elle permet à tout producteur de données ayant un mot de passe de signaler une éventuelle erreur dans notre jeu de données.

Voir note relative à la validation dans FLORA en annexe.

Partage du résultat de la validation scientifique avec les producteurs des données :

Pour les données saisies dans CETTIA, le producteur de la donnée est informé du processus puisqu'en cas de questionnement de sa donnée, il est le premier interpellé et peut ensuite apporter des éléments de réponses et suivre le processus (alertes par mail).

Pour les données importées dans CETTIA, le même processus s'applique. En outre, un retour du fichier mis en forme (lorsque cela a été nécessaire) et intégrant l'identifiant unique SINP est réalisé vers le producteur.

Pour les données intégrées directement dans FLORA, un retour est généralement (mais non systématiquement) fait au moment de l'intégration des données lorsque des évolutions de format ont été nécessaires (contrôle de conformité). Des échanges, non systématiques, peuvent également avoir lieu avec les producteurs dans le cadre de la validation scientifique (cela leur permet d'être informés des questionnements et de leur issue).

Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction

Avis de l'instructeur : favorable / défavorable

Commentaires :

Clarifications attendues :



N°12	La plateforme contribue à la valorisation et au référencement des organismes du SINP
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au référentiel des organismes SINP • Utiliser autant que faire se peut le référentiel organisme pour faire référence aux acteurs dans les données, métadonnées et le SINP de ma manière générale 	
Réalisation du critère	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement (dans ce cas, spécifier également ce qu'il manque pour que le critère soit réalisé) <input type="checkbox"/> Non	
Description de l'état et de la dynamique actuelle sur ce critère	
<p>En lien avec l'annexe 3, décrivez la dynamique autour du référencement des acteurs du SINP (gestion des organismes à travers un annuaire, utilisation du référentiel organisme)</p> <p>Concernant les acteurs impliqués dans le fonctionnement de la plateforme thématique : La plateforme est aujourd'hui constituée de différents outils accessibles en ligne, mais il n'existe pas de portail unique d'accès. Le site internet de la DRIEE diffuse cependant en ligne des pages relatives à la connaissance naturaliste qui récapitulent notamment l'organisation et le fonctionnement du SINP et fournit les liens internet et contacts utiles sur le sujet (http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-et-la-connaissance-naturalistes-r1274.html). Les sites internet liés aux outils CETTIA et FLORA permettent de solliciter les interlocuteurs pertinents si besoin.</p> <p>Concernant le recensement des adhérents sur le référentiel SINP national : Il n'y a plus aujourd'hui de dynamique d'adhésion formelle au SINP en Île-de-France du fait qu'il n'y a pas d'avantage à être adhérent selon le fonctionnement régional actuel. Les producteurs de données qui partagent leurs données au sein des outils du SINP (FLORA et CETTIA) valident une charte liée à l'outil. On pourrait de ce fait les considérer comme adhérents. Mais cela impliquerait de les réinterroger formellement et il y en a beaucoup !! C'est donc un sujet... mais pas le plus prioritaire à ce jour.</p> <p>Cependant, chaque outil (CETTIA, FLORA) recense les producteurs qui y partagent leurs données (base de données des producteurs). Il n'existe pas à ce jour de page communicante listant les contributeurs, mais des fonctionnalités des outils en ligne permettent d'identifier clairement les producteurs associés aux données.</p>	
<i>Espace « Instruction du dossier » - utilisé par l'instance d'instruction</i>	
<i>Avis de l'instructeur : favorable / défavorable</i>	
<i>Commentaires :</i>	
<i>Clarifications attendues :</i>	



Annexe 1 - Organisation de la gouvernance régionale

Décrivez les comités structurant la gouvernance régionale

Nom du comité Ex : CSR, CSRPN, COTECH, équipe d'animation	Dynamique du comité une croix max	Rôle du comité autant de croix que souhaité
CSRPN	non installé	Définit les grandes orientations de la plateforme
	en réflexion	Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	en construction	Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	X existant	Porte la responsabilité scientifique de la plateforme
	X actif	S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme
	en sommeil	X Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action
	relance	Organise les partages d'expériences
Comité de pilotage de l'outil CETTIA (qui est à la fois la BD régionale du SINP pour la faune, outil de saisie multi-taxons et outil de diffusion des données faune du SINP)	non installé	X Définit les grandes orientations de la plateforme (partie CETTIA)
	en réflexion	Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	en construction	Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	X existant	Porte la responsabilité scientifique de la plateforme
	X actif	S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme
	en sommeil	X Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action (partie CETTIA)
	relance	X Organise les partages d'expériences
Equipe projet régionale	non installé	X Définit les grandes orientations de la plateforme
	en réflexion	X Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	en construction	Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	X existant	Porte la responsabilité scientifique de la plateforme
	X actif	X S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme
	en sommeil	X Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action



Nom du comité <i>Ex : CSR, CSRPN, COTECH, équipe d'animation</i>	Dynamique du comité <i>une croix max</i>	Rôle du comité <i>autant de croix que souhaité</i>
	relance	Organise les partages d'expériences
Conseil scientifique et GT Flore du CBNBP (pilotage de l'outil FLORA)	non installé	X Définit les grandes orientations de la plateforme (partie FLORA)
	en réflexion	X Suit la mise en œuvre des plans d'actions (partie FLORA)
	en construction	Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	X existant	X Porte la responsabilité scientifique de la plateforme (partie FLORA)
	actif	X S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme (partie FLORA)
	en sommeil	Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action
	relance	Organise les partages d'expériences
CSR	non installé	Définit les grandes orientations de la plateforme
	X en réflexion	Suit la mise en œuvre des plans d'actions
	X en construction	Se prononce sur l'adhésion à la plateforme
	existant	Porte la responsabilité scientifique de la plateforme
	actif	S'assure de la compatibilité technique / interopérabilité de la plateforme
	en sommeil	Accompagne les acteurs de la plateforme dans leur action
	relance	Organise les partages d'expériences
	relance	Organise les partages d'expériences



Annexe 2 – Organisation des réseaux de connaissance

Décrivez les réseaux de connaissance de la plateforme régionale

Nom du réseau s'il existe	Tête de réseau / Organisme	Dynamique du réseau <i>une croix max</i>		Périmètre taxonomique <i>Trois croix max</i>		Périmètre géographique <i>une croix max</i>	
Réseau des correspondants flore du CBNBP	CBNBP		en réflexion		Faune (partiel)	X	Régional
			en cours de déploiement		Faune (total)		
			installé		Flore (partiel)		
		X	actif	X	Flore (total)		infra-régional
			redéfinition		Fonge (partiel)		
			relance	X	Fonge (total)		
Animation insectes (réfèrent thématique, validation données...)	OPIE (réfèrent thématique, validation données, valorisation dans l'observatoire régional de la biodiversité...)		en réflexion	X	Faune (partiel)	X	régional
			en cours de déploiement		Faune (total)		
			installé		Flore (partiel)		
		X	actif		Flore (total)		infra-régional
			redéfinition		Fonge (partiel)		
	relance		Fonge (total)				
Animation chiroptères	Association Azimut 230	X	en réflexion	X	Faune (partiel)	X	régional
			en cours de déploiement		Faune (total)		
			installé		Flore (partiel)		
			actif		Flore (total)		infra-régional
			redéfinition		Fonge (partiel)		
	relance		Fonge (total)				
Animation amphibiens-reptiles	SPF (réfèrent thématique, validation données, valorisation dans l'observatoire régional de la biodiversité...)		en réflexion	X	Faune (partiel)	X	régional
			en cours de déploiement		Faune (total)		
			installé		Flore (partiel)		
		X	actif		Flore (total)		infra-régional
			redéfinition		Fonge (partiel)		
	relance		Fonge (total)				
Animation oiseaux	ARB-IAU (réfèrent thématique, validation données, conception et sous-		en réflexion	X	Faune (partiel)	X	régional
			en cours de déploiement		Faune (total)		
			installé		Flore (partiel)		



SINP

Système d'information
sur la Nature et le Paysage



	traitance de la valorisation dans l'observatoire régional de la biodiversité...	X	actif		Flore (total)		infra-régional
			redéfinition		Fonge (partiel)		
			relance		Fonge (total)		
			en réflexion	X	Faune (partiel)		
			en cours de déploiement		Faune (total)	X	régional
			installé		Flore (partiel)		
		X	actif		Flore (total)		
			redéfinition		Fonge (partiel)		infra-régional
			relance		Fonge (total)		
Animation odonates	SFO (validation données, valorisation dans l'observatoire régional de la biodiversité...)						



Annexe 3.1 – Description des outils de la plateforme

Décrivez les outils de la plateforme régionale

Nom de l'outil	Dynamique <i>une croix max</i>	Adresse web <i>si existant</i>	Acteur/Tête de réseau qui porte l'outil
CETTIA	en réflexion	Outil de saisie et de diffusion en ligne : http://cettia-idf.fr/bdd ou version 2 en cours de déploiement : http://v2.cettia-idf.fr/ (sera ensuite accessible par le 1 ^{er} lien)	Equipe opérationnelle de l'ARB (ARB-IAU = département biodiversité de l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France)
	en spécification*		
	démonstrateur		
	en développement		
	en test		
	X en production		
FLORA	en réflexion	http://cbnbp.mnhn.fr/ → accès aux différentes fonctionnalités de diffusion sur la colonne de droite de la page d'accueil (observatoire)	CBNBP
	en spécification*		
	démonstrateur		
	en développement		
	en test		
	X en production		
	en réflexion		
	en spécification*		
	démonstrateur		
	en développement		
	en test		
	en production		
	en réflexion		
	en spécification*		
	démonstrateur		
	en développement		
	en test		
	en production		

* description explicite des exigences à satisfaire par le système (cahier des charges fonctionnel, cahier des charge technique...)



Annexe 3.2 – Fonctions des outils de la plateforme

Spécifiez les fonctionnalités présentes ou partiellement présentes des outils utilisés par la plateforme régionale

	CETTIA	FLORA		
Liste des fonctions	Fonctionnalités présentes dans l'outil oui - partiellement - N/A			
Saisie de données	oui	oui (CARDOBS)		
Standardisation/transformation de format	oui	oui (intégration/ export)		
Gestion des métadonnées	Partiellement	Partiellement		
Contrôles de conformité	Partiellement	oui		
Contrôles de cohérence	Partiellement	Partiellement		
Gestion de l'identifiant permanent	Oui	Oui		
Rattachement aux entités géo-administratives	Oui	oui		
Gestion d'un annuaire des organismes	Partiellement	oui		
Attribution et gestion de la sensibilité	Partiellement	Partiellement		
Floutage des données	Oui	Oui		
Gestion des doublons	Oui	Oui (à l'intégration)		
Gestion des permissions et droits utilisateurs	Oui	Oui		
Gestion de la validation scientifique	Oui	oui		
Visualisation des données	Oui	Oui		
Visualisation de métadonnées	Partiellement	Non		
Téléchargement des données	Oui	non		
Téléchargement de métadonnées	Partiellement	N/A		
Gestion des demandes de communication	Partiellement	oui		
Partage avec la plateforme nationale	Oui	oui		



6 Annexe 3.3 – Interface(s) avec le téléservice et la plateforme nationales

Un des enjeux principaux de l'habilitation des plateformes régionales est d'identifier les outils et acteurs de la plateforme régionale qui auront un accès privilégié aux données sensibles précises issues du téléservice (cf. Dépôt légal des données brutes de biodiversité³).

Décrivez les interfaces (acteurs et outils) de la plateforme régionale

Outil	Organisme / Tête de réseau	Contact du gestionnaire de données	Est interface avec le téléservice (aura accès à TOUTES les données précises sensibles)	Est interface avec la plateforme nationale du SINP
<i>en lien avec l'annexe 3.1</i>	<i>en lien avec l'annexe 2</i>		<i>oui / non</i>	<i>oui / non</i>
CETTIA	Équipe opérationnelle de l'ARB / département biodiversité de l'IAU	Organisme : ARB-IAU (Département biodiversité de l'IAURIF) Mail : sinp@iau-idf.fr Téléphone : 01 77 49 76 45 (Ophélie RICCI) ou à défaut 01 77 49 76 58 (Mustapha Taqarort)	oui	oui
FLORA	CBNBP	Organisme : CBNBP Mail : cyril.tabut@mnhn.fr (ou à défaut maelle.rambaud@mnhn.fr ou cbnbp@mnhn.fr) Téléphone : 01 40 79 80 99 (ou à défaut 01 40 79 56 49)	oui	oui
		Organisme : Mail : Téléphone :		
		Organisme : Mail : Téléphone :		

³ <http://www.naturefrance.fr/reglementation/depot-legal-de-donnees-brutes-de-biodiversite>



Annexe 4 – Résumé de l'instruction

N°	Critères	Réalisation du critère	Résumé des commentaires de l'instruction
		<i>oui / partiellement / non</i>	<i>Réservé pour l'instruction</i>
1	La plateforme a formalisé une gouvernance par le biais de comité(s)		
2	La plateforme a mis en place une charte régionale compatible avec le protocole SINP		
3	La pérennité organisationnelle (animation, coordination) et technique (outils) de la plateforme est assurée		
4	La plateforme anime un réseau d'acteurs sur la totalité de la région et sur différents groupes taxonomiques		
5	La plateforme intègre les données de producteurs régionaux et infra-régionaux en apportant des outils et services à ses acteurs		
6	La plateforme s'assure de la production, la gestion et la mise à disposition de métadonnées dans le SINP		
7	La plateforme gère des attributs correspondant à ceux des standards SINP et prend en compte les référentiels utilisés dans le SINP		
8	La plateforme échange ses données avec la plateforme nationale		
9	La plateforme respecte les conditions de communication et de diffusion des données décrites dans le protocole SINP		
10	La plateforme s'assure de la traçabilité des données en lien avec les producteurs de données		
11	La plateforme organise la validation scientifique des données		
12	La plateforme contribue à la valorisation et au référencement des organismes du SINP		

Nom de l'instructeur :

Avis de l'instructeur sur le dossier : favorable / défavorable

Durée et condition(s) de l'habilitation :

Commentaire général et préconisation(s) de l'instructeur :